Le SEDIF offre le premier dÃ©bat public sur les filiÃ¨res de traitement de lâ€™eau potable

Le 7 septembre 2022, la Commission nationale du dÃ©bat public accÃ©dait Ã la requÃªte conjointe du SEDIF et de RTE d'organiser un temps d'Ã©change avec les acteurs et le public sur le projet "Vers une eau pure, sans calcaire et sans chlore" d'amÃ©lioration de la qualitÃ© de l'eau potable produite par le syndicat. Du 20 avril au 20 juillet 2023, les usagers du SEDIF, mais pas seulement eux, ont Ã©tÃ© invitÃ©s Ã s'interroger sur les filiÃ¨res de traitement de l'eau potable, la qualitÃ© et les services d'eau qu'ils souhaitent pour demain.Â H2o juillet 2023.Â Â

PREMIÃˆRE EN FRANCE

Le SEDIF offre le premier dÃ©bat public sur les filiÃ¨res de traitement de l'eau potable

Le 7 septembre 2022, la Commission nationale du dÃ©bat public (CNDP) accÃ©dait Ã la requÃªte conjointe du SEDIF (Syndicat de eaux d'ÃŽle-de-France) et de RTE (opÃ©rateur national du rÃ©seau de transport d'Ã©lectricitÃ©) d'organiser un temps d'Ã©change avec les acteurs et le public sur le projet "Vers une eau pure, sans calcaire et sans chlore" d'amÃ©lioration de la qualitÃ© de l'eau potable produite par le syndicat.

Martine LE BEC

illustrations CNDP, Agora du 12 juillet

H2o - juillet 2023

Â

ACTUALISATION

Le 20 septembre 2023, aprÃ¨s trois mois de dÃ©bat public sur le projet de "filiÃ¨re membranaire haute performance", l'Ã©quipe du dÃ©bat a publiÃ© son compte-rendu et le prÃ©sident de la CNDP, Marc Papinutti, a dressÃ© le bilan du dÃ©bat. Ã compter de cette publication, les porteurs de projet (le SEDIF et RTE) disposent de trois mois pour rendre publique leur dÃ©cision et rÃ©pondre aux recommandations de l'Ã©quipe du dÃ©bat.

Compte-rendu de la CNDP et bilan de son prÃ©sident

Le 16 novembre 2023, le SEDIF et RTE ont annoncÃ© poursuivre le projet de filtration membranaire HP. Ils publient un rapport dÃ©taillant les enseignements tirÃ©s du dÃ©bat public, ainsi que les rÃ©ponses apportÃ©es au compte-rendu de la CNDP et au bilan du prÃ©sident de la CNDP.Â

CommuniquÃ© du SEDIFÂ - Rapport de conclusionÂ Â

Â

Du 20 avril au 20 juillet, les usagers du SEDIF, mais pas seulement eux, les enjeux du dÃ©bat dÃ©passant le seul territoire francilien, ont Ã©tÃ© invitÃ©s Ã s'interroger sur les filiÃ¨res de traitement de l'eau potable, la qualitÃ© et les services d'eau qu'il souhaitent pour demain. Le cœur du dÃ©bat Ã©tait cependant le grand projet du SEDIF d'installer une nouvelle filiÃ¨re de filtration membranaire (nanofiltration/osmose inverse basse pression : la fameuse OIBP) sur ses trois usines principales de Neuilly-sur-Marne, Choisy-le-Roi et MÃ©ry-sur Oise, desservant 4 millions d'usagers, soit un tiers de la population francilienne. Une telle mise en place nÃ©cessitant la crÃ©ation de deux lignes souterraines de 225 kV pour alimenter les installations, l'opÃ©rateur Ã©lectrique RTE s'est de fait associÃ© Ã la requÃªte.Â

Ce projet, estimÃ© en 2022 Ã 870 millions d'euros HT, permettrait selon le SEDIF d'atteindre ses trois objectifs d'amÃ©lioration de la qualitÃ© de l'eau produite : 1. Les objectifs sanitaires : appliquer les principes de prÃ©caution et de prÃ©vention et anticiper la rÃ©glementation en retirant un maximum de micropolluants et en rÃ©duisant, voire si autorisÃ© en supprimant, l'utilisation de chlore ; 2. Les objectifs Ã©cologiques : amÃ©liorer la qualitÃ© et le goÃ»t de l'eau pour inciter Ã rÃ©duire tout Ã la fois les consommations d'eau en bouteille, de produits d'hygiÃ¨ne et d'entretien ; 3. Les objectifs Ã©conomiques et Ã©nergÃ©tiques : distribuer une eau moins calcaire permettant une rÃ©duction des consommations Ã©nergÃ©tiques chez les particuliers et un allongement de la durÃ©e de vie des appareils mÃ©nagers.Â

Outre l'ampleur des chantiers consÃ©quents, le projet comporte de nombreux enjeux, parmi lesquels : une augmentation de 15 % des prÃ©lÃ¨vements dans la ressource en eau, qui seront restituÃ©s dans le milieu naturel sous forme de concentrats (eau chargÃ©e en micropolluants) ; des implications possiblement rÃ©glementaires pour les autres producteurs et distributeurs d'eau potable (au premier chef desquels, les producteurs situÃ©s en aval des installations) ; enfin, une augmentation du prix de l'eau estimÃ©e par le SEDIF entre 3 et 4 euros par mois et par foyer. Sur les aspects environnementaux, sanitaires ou socio-Ã©conomiques, le dÃ©bat a bien sÃ»r abordÃ© de multiples questions, parmi lesquelles : la rÃ©glementation en matiÃ¨re sanitaire ; les enjeux liÃ©s Ã la nÃ©cessitÃ© probable de reminÃ©raliser l'eau Ã l'i du traitement ; les consÃ©quences du projet sur le rÃ©seau interconnectÃ© de distribution d'eau potable en ÃŽle-de-France ; le bilan carbone du projet dans ses phases de construction et d'exploitation ; etc.

AprÃ¨s la fermeture du dÃ©bat ce 20 juillet, un compte rendu exhaustif de la CNDP sera transmis au plus tard le 20

septembre et les porteurs du projet auront trois mois Ã partir cette publication (jusqu'au plus tard le 20 dÃ©cembre), pour rÃ©pondre Ã l'ensemble des arguments recueillis pendant le dÃ©bat et montrer la prise en compte de la parole des publics. L'expÃ©rience de la CNDP montre que dans prÃ¨s de 65 % des cas, les projets qui lui ont Ã©tÃ© soumis ont Ã©tÃ© modifiÃ©s abandonnÃ©s Ã l'issue du processus de dÃ©bat ou de concertation.

Durant trois mois, l'Ã©quipe du dÃ©bat s'est dÃ©ployÃ©e sur le territoire francilien pour : organiser des rencontres de proximitÃ dans les trois villes d'accueil des usines du SEDIF ; installer des stands mobiles au pied des immeubles, sur les marchÃ©s, places de centre-ville, parcs, bords de riviÃ¨res et festivals ; assister des ateliers thÃ©matiques d'approfondissement et des ateliers-dÃ©bats d'enrichissement organisÃ©s par des scientifiques, des acteurs de l'eau, des acteurs associatifs, des villes et communautÃ©s d'agglomÃ©rations. Pendant deux jours, les 24 et 28 juin, 62 Ã©tudiants se sont retrouvÃ©s au sein d'un "Atelier de la relÃ¨ve" pour rÃ©diger un Manifeste du futur "L'eau potable en ÃŽle-de-France Ã l'heure du changement climatique". Les publics, quels qu'ils soient, ont pu dÃ©poser leur avis et poser leurs questions via la plateforme participative.

Enfin, derniÃ¨re modalitÃ© du dÃ©bat, l'Agora de l'eau a rÃ©uni le 12 juillet aprÃ¨s-midi Ã Paris, plus de 150 participants : Ã©lu acteurs socioÃ©conomiques, acteurs associatifs, institutions publiques, citoyens. Y sont intervenus : Luc Strehaiano, premier vice-prÃ©sident du SEDIF ; Fatah Aggoune, prÃ©sident d'Eau Seine & BiÃ¨vre ; Michel Bisson, prÃ©sident de Grand Paris Sud ; Dan Hert, prÃ©sident d'Eau de Paris, Florent Casy, directeur gÃ©nÃ©ral de SÃ©nÃ©o ; et Ã©galement Thomas Bou chef du service Politiques et police de l'eau Ã la DRIEAT-IDF (Direction rÃ©gionale et interdÃ©partementale de l'environnement, de l'amÃ©nagement et des transports), Lydie ProuvÃ©, chargÃ©e de mission Politiques territoriales Ã l'Agence de l'eau Seine-Normandie, et Fabienne Trolard, directrice de recherche Ã l'INRAE.Â

Â

Ce dÃ©bat public qui Ã©tait une premiÃ¨re pour le secteur de l'eau a incontestablement Ã©tÃ© une rÃ©ussite. La commission fera sÃ»rement un point sur le nombre de participants. Ils ont Ã©tÃ© nombreux, et mÃªme grandement nombreux eu Ã©gard Ã la technicitÃ© de l'affaire. Il est vrai que les "opposants" au projet d'OIBP se sont particuliÃ¨rement mobilisÃ©s ; les porteurs du projet devaient s'y attendre. Ils ont aussi mobilisÃ© toute leurs ressources et leurs expertises pour rÃ©diger des "cahiers d'acteurs" particuliÃ¨rement Ã©toffÃ©s et argumentÃ©s. Au total 10 cahiers ont Ã©tÃ© dÃ©posÃ©s (+ 1 en voie de l'Ãªtre), don vous prÃ©sentons un trÃ¨s bref rÃ©sumÃ©. Les auteurs nous pardonnerons les raccourcis.

Cahier nÂ° 1 de l'association Agir Ã Villejuif - L'association en profite pour nous rappeler qu'en dÃ©pit des Ã©lans bien intentionnÃ©s des opÃ©rateurs, la centrale de Nogent-sur-Seine rejette du tritium dans l'eau de la Seine, donc de l'eau radioactive, que les usagers boivent tous les jours. Elle s'inquiÃ¨te des 15 % d'eaux surchargÃ©es en polluants divers, impropre Ã la consommation, qui seront restituÃ©s au milieu naturel, cela en un seul point. Sur le financement, elle dÃ©nonce la consÃ©cration du principe "polluÃ©-pollueur", avant de se livrer Ã un savant et amusant calcul sur les "gommettes" Ã l'appui desquelles le SEDIF rejette toute solution alternative.

Cahier nÂ° 2 de la rÃ©gie Eau Seine & BiÃ¨vre - Accueillant au levant de son territoire, l'usine du SEDIF de Choisy-le-Roi, la rÃ©gie travaille Ã diversifier son alimentation avec des producteurs d'eau "engagÃ©s pour Ã©tablir de meilleurs Ã©quilibres environnementaux et Ã©conomiques entre le traitement des micropolluants et le respect de la ressource". Pour elle, le projet est issu d'une "dÃ©cision unilatÃ©rale, sans considÃ©ration pour les impacts sur l'ensemble de la population francilienne" et "il reprÃ©sente un coÃ»t global d'une ampleur sans prÃ©cÃ©dent pour des objectifs imprÃ©cis ou secondaires".

Cahier nÂ° 3 de la Ville de Paris - La Ville salue la "vertu" de ce dÃ©bat "qui permet d'interroger, dans un contexte de crise climatique et de sÃ©cheresse chronique, les solutions et techniques de gestion de l'eau potable Ã mettre en place pour faire face aux dÃ©fis du XXIe siÃ¨cle". Elle s'interroge nÃ©anmoins sur la pertinence du projet qui "par ses consommations Ã©nergÃ©tiques majeures, le rejet des concentrats et son coÃ»t important qui sera supportÃ© par les usagers [...] s'Ã©loigne des principes d'une gestion durable, rÃ©siliente et solidaire". Elle rappelle que la technique d'OIBP entraÃ®ne, par rapport Ã un traitement au charbon actif, une augmentation trÃ¨s substantielle de la consommation Ã©lectrique ; qu'en rÃ©alitÃ©, sans mÃªme traiter les concentrats, le projet d'Ã©quipement en OIBP reprÃ©sente une augmentation d'un facteur 2 de la consommation Ã©lectrique nÃ©cessaire Ã la potabilisation de l'eau. Elle s'inquiÃ¨te des interconnexions des rÃ©seaux, vitales pour la sÃ©curitÃ© de l'alimentation en eau de la mÃ©tropole, mais mises Ã mal par le projet. Elle dÃ©nonce donc "une dÃ©cis unilatÃ©rale qui fragilise l'ÃŽle-de-France".

Cahier nÂ° 4 de la LPO ÃŽle-de-France - Les principaux points soulevÃ©s par la Ligue pour la protection des oiseaux, section ÃŽle-de-France, portent sur : le volume des prÃ©lÃ¨vements, les rejets liquides, la consommation Ã©lectrique, la prÃ©servation en amont et en aval des ressources en eau, le coÃ»t pour les consommateurs. La LPO attire Ã©galement l'attention sur le fait que moins de 30 % des usages des particuliers nÃ©cessitent rÃ©ellement de l'eau potable (dont 7 % pour la boisson et l'alimentation) et que la contamination humaine par les pesticides s'effectue Ã 90 % par l'alimentation et moins de 10 % par l'eau. L'urgence serait donc plutÃ´t de : limiter la pollution des sols et de l'eau par une diminution drastique de l'usage des pesticides ; dÃ©ployer la rÃ©cupÃ©ration et l'utilisation d'eau non potable pour des usages spÃ©cifiques ; s'attacher Ã une plus grande sobriÃ©tÃ©. Ce Ã quoi, le milliard d'investissement envisagÃ© pourrait Ãªtre attribuÃ©.

Cahier nÂ° 5 de la FNE ÃŽle-de-France - La FÃ©dÃ©ration Nature Environnement ÃŽle-de-France dÃ©nonce un projet nuisible pour l'environnement d'abord parce qu'il s'agit d'un traitement curatif qui omet tout investissement dans la prÃ©servation de la ressource ; Ã©galement nuisible Ã l'environnement car il prÃ©voit de rejeter les concentrats dans le milieu naturel, sans aucun traitement alors mÃªme qu'avec les baisses de dÃ©bit prÃ©visibles des cours d'eau, les concentrations de polluants vont mÃ©caniquement augmenter (la fÃ©dÃ©ration reste en attente d'une solution alternative aux rejets que le SEDIF a dit Ã©tudier). C'est Ã©galement un projet qui va Ã contre-courant des efforts de sobriÃ©tÃ©, au premier chef Ã©nergÃ©tique, demandÃ©s Ã l'ensemble de la sociÃ©tÃ©. La fÃ©dÃ©ration regrette la part trop belle donnÃ©e dans certains dÃ©bats Ã la prÃ©sentation du projet au dÃ©triment d'un dÃ©bat contradictoire.Â

Cahier nÂ° 6 de GÃ©nÃ©rations Futures - La question de la qualitÃ© de l'eau, particuliÃ¨rement au sujet de la pollution par les micropolluants chimiques, doit Ãªtre vue comme un enjeu majeur de santÃ© publique qu'il faut combattre Ã la source. Le projet du SEDIF, en tant qu'il vise Ã retirer un maximum de micropolluants de l'eau potable, a retenu l'attention de GÃ©nÃ©rations Futures qui estime que cette rÃ©ponse curative de court terme Ã un problÃ¨me de pollution est indispensable. Cependant, l'aspect technologique et curatif de la dÃ©marche ne sera pleinement rÃ©alisÃ© et s'avÃ©rera efficace que si dans le mÃªme temps des actions fortes sont menÃ©es prÃ©ventivement pour limiter, voire stopper, les rejets. L'aspect prÃ©ventif doit donc Ãªtre Ã©galement au cœur des politiques menÃ©es et des projets Ã venir. L'ONG profite de ce dÃ©bat pour rÃ©itÃ©r demandes au sujet des mÃ©tabolites de pesticides et des PFAS dont la prÃ©sence dans les eaux et les effets de contamination sont trÃ¨s sous-estimÃ©s.

Cahier nÂ° 7 de SÃ©nÃ©o - DeuxiÃ¨me syndicat producteur distributeur d'eau potable de France, SÃ©nÃ©o dispose de sa prop usine, situÃ©e sur les hauteurs du Mont-ValÃ©rien, qui traite l'eau de la Seine Ã travers 2 filiÃ¨res : une filiÃ¨re classique et une filiÃ¨re adoucissement. Toutefois, desservant prÃ¨s d'un million d'usagers et occupant une position centrale sur le territoire, le syndicat dispose de 18 interconnexions avec ses voisins et Ã©change de l'eau avec les principaux acteurs que sont Aquavesc, Eau de Paris, le SEDIF et Suez. Son absence d'autonomie dans la production d'eau le conduit Ã acheter quotidiennement de l'eau, actuellement Ã Suez et au SEDIF. Cette situation particuliÃ¨re explique son intÃ©rÃªt quant aux consÃ©quences des dÃ©cisions de ses partenaires pouvant impacter le prix et/ou la qualitÃ© de l'eau. La filtration membranaire haute performance prÃ©sentÃ©e par le SEDIF emporte son lot d'avantages comme d'inconvÃ©nients. SÃ©nÃ©o Ã©tudiera avec attention le retour d'expÃ©rience.

Cahier nÂ° 8 d'AquavescÂ -Â Le syndicat de l'ouest parisien, qui a la chance de bÃ©nÃ©ficier pour sa ressource du procÃ©dÃ© rÃ©alimentation de la nappe de la Craie au Pecq-Croissy, a installÃ© dÃ¨s 2017 dans son usine de Louveciennes une filiÃ¨re de dÃ©carbonation. Avant la mise en place du procÃ©dÃ©, la duretÃ© de l'eau distribuÃ©e Ã©tait de 35 Â°F ; elle est aujourd'h 20 Â°F. Le procÃ©dÃ© a permis aux foyers d'Ã©conomiser environ 200 euros par an et les 4 000 tonnes de calcaire extraites chaque annÃ©e sont dÃ©shydratÃ©es puis utilisÃ©es comme boues d'Ã©pandage par les agriculteurs d'une cinquantaine de communes alentour. Le syndicat estime que le projet d'OIBP "incarne une vision avant-gardiste susceptible de reprÃ©senter une avancÃ©e technologique majeure dans le domaine de la distribution d'eau potable".Â Il rappelle nÃ©anmoins les des dÃ©fis importants en termes de maÃ®trise des coÃ»ts d'exploitation, de consommation d'Ã©nergie Ã©lectrique et de gestion des rejets et des saumures qui n'ont pas dÃ©bouchÃ©s Ã©cologiques, en mÃªme temps que les pertes d'eau du process sont sensiblement plus Ã©levÃ©es que sur des filiÃ¨res plus conventionnelles.Â

Cahier nÂ° 9 du MEDEF ÃŽle-de-FranceÂ -Â "Avis nÃ©gatif : non Ã une demi-dÃ©pollution de l'eau par osmose inverse, oui Ã adoucissement par dÃ©carbonatation catalytique", voilÃ pour le rÃ©sumÃ©. Alors que la qualitÃ© principale du projet serait le retrait des micropolluants, "les rÃ©sultats attendus en matiÃ¨re de dÃ©pollution sont Ã moitiÃ© satisfaisants" estime le syndicat des entreprises et groupements professionnels franciliens. Le syndicat dÃ©plore Ã©galement la visÃ©e du projet (se prÃ©munir des consÃ©quences de la pollution) et son absence de considÃ©ration pour la rÃ©duction des pollution Ã la source. Sur le plan Ã©conomique, estime le syndicat, "le projet du SEDIF ferait payer le consommateur 2 fois : en amont pour le traitement des rejets et en aval pour le traitement de l'eau". Sur le plan technique, le syndicat fait part de son inquiÃ©tude concernant l'ajout de phosphore inhÃ©rent au process, et s'interroge sur les Ã©volutions possibles de la rÃ©glementation environnementale Ã ce sujet. Au final, estime le MEDEF-IDF,Â Â "le procÃ©dÃ© de dÃ©carbonatation catalytique constitue(rait une alternative efficace et moitiÃ© moins chÃ¨re que les techniques d'osmose inverse proposÃ©es par le SEDIF, coÃ»teuses et Ã©nergivores".

Cahier nÂ° 10 du MNLE 93Â - Le Mouvement national de lutte pour l'environnement, section Nord-Est Parisien, dÃ©nonce le flou et les incertitudes du projet : "le montant des hausses de facturation pour les usagers serait de prÃ¨s de 20 %, le SEDIF s'en dÃ©fend mais ses Ã©lÃ©ments de coÃ»ts en sortie de production sont extrÃªmement flous voire inexistants. Le dossier n'aborde pas de faÃ§on prÃ©cise les coÃ»ts supplÃ©mentaires liÃ©s au fonctionnement, Ã l'entretien et Ã la hausse d besoins en Ã©nergie". Outre les surconsommations d'Ã©nergie, le MNLE dÃ©nonce Ã©galement les prÃ©lÃ¨vements accrus et les rejets de concentrats. Mais le mouvement s'inquiÃ¨te surtout la connotation excessivement capitalistique de ce "plus gros contrat mondial" (selon l'Observatoire des multinationales) devant servir Ã son opÃ©rateur de vitrine de prestige Ã l'international.

Cahier nÂ° 11 du SIAAPÂ -Â Les eaux de surface sont la ressource de la production d'eau potable du SEDIF mais aussi le rÃ©ceptacle des eaux traitÃ©es par le SIAAP. Le service public de l'assainissement francilien, qui transporte et Ã©pure les eaux usÃ©es produites par 9 millions d'habitants, rappelle que l'innovation constitue encore aujourd'hui un levier qu'il nous faut savoir activer pour rÃ©pondre aux grands enjeux industriels et environnementaux qui se dessinent devant nous. MÃªme si convaincu de la nÃ©cessitÃ© d'agir Ã l'amont pour Ã©viter l'introduction des micropolluants dans le cycle, le syndicat rappelle que les usines constituent des remparts essentiels : pour protÃ©ger la riviÃ¨re, s'agissant des usines d'Ã©puration et pour protÃ©ger le consommateur, s'agissant des usines de potabilisation. Ainsi, "le SIAAP soutient et accompagne naturellement le SEDIF dans son projet d'Ã©volution de ses filiÃ¨res membranaires de potabilisation, qui outre la meilleure dÃ©carbonatation et l'Ã©limination plus poussÃ©e de la matiÃ¨re organique, permettront demain une meilleure Ã©limination des micropolluants prÃ©sents dans l'eau superficielle, ressource utilisÃ©e pour la production et la distribution d'eau potable en ÃŽle-de-France". Dans ce cadre, le SIAAP et le SEDIF rÃ©flÃ©chissent ensemble aux solutions les plus pertinentes pour une meilleure gestion des effluents issus de l'implantation de ces nouvelles filiÃ¨res de traitement, y compris au sein des usines du SIAAP. La collaboration de recherche engagÃ©e entre deux services publics, acteurs du petit cycle de l'eau sur le territoire francilien, "permet d'avancer sur des problÃ©matiques techniques et environnementales communes et contribue au dÃ©veloppement de synergies industriellesÂ transectorielles".

Cahier nÂ° 12 de l'Ã‰cole de biologie industrielle (EBI)Â - "Des risques se rÃ©vÃ¨lent rÃ©guliÃ¨rement par suite de recherche c causes sur des pathologies animales ou humaines, ou d'Ã©tudes environnementales et sont Ã©tudiÃ©s : les produits phytosanitaires et leurs mÃ©tabolites, les rÃ©sidus mÃ©dicamenteux et leurs mÃ©tabolites, les perturbateurs endocriniens, les nanoplastiques, et les PFAS. Certains de ces polluants ne sont pas encore normÃ©s. De plus, les seuils acceptables dans l'eau potable sont abaissÃ©s rÃ©guliÃ¨rement. (...) dÃ¨s lors qu'un doute raisonnable est Ã©tayÃ©, il convient que tout industrie

soit proactif, et recherche les mÃ©thodes et techniques pour caractÃ©riser et prÃ©venir les impacts, Ã tout niveau (sur l'homme et l'environnement). (...) le metteur en marchÃ© de tout produit se doit de faire ses meilleurs efforts pour prÃ©venir les risques pour ses consommateurs et les descendants de ceux-ci pour certains secteurs industriels. C'est ce que propose le SEDIF". Par ailleurs prÃ©cise l'Ã©cole, qui fournit un avis trÃ¨s documentÃ©, le recul sur la technique de potabilisation par nanofiltration (pratiquÃ©e Ã l'usine de MÃ©ry-sur-Oise), est "de nature Ã rassurer les autres autoritÃ©s organisatrices en ce qui concerne la possibilitÃ© d'Ã©changer de l'eau avec le SEDIF dans le cadre de la solidaritÃ© interacteurs : les rÃ©seaux ont Ã©tÃ© testÃ©s et Ã©prouvÃ©s avec cette qualitÃ© d'eau durant ces trente annÃ©es". Sur l'osm inverse proprement dite (pratiquÃ©e dans l'industrie pharmaceutique), la technique, estime l'avis, semble pertinente au regard des Ã©tudes d'impact actuelles, de la ressource utilisÃ©e par le SEDIF, d'un renforcement inÃ©vitable des normes (prÃ©visible pour les PFAS). "Son dÃ©lai de mise en œuvre nÃ©cessite une action globale et courageuse du metteur en marchÃ© que sont les autoritÃ©s organisatrices, Ã l'instar de ce qui est requis pour tous les autres aliments que l'eau."

Cahier nÂ° 13 de l'UFC Que Choisir ÃŽle-de-FranceÂ - L'Union rÃ©gionale des consommateurs et usagers considÃ¨re que le projet du SEDIF "n'a pas de nÃ©cessitÃ© immÃ©diate car l'eau du robinet est extrÃªmement bien contrÃ´lÃ©e par des normes strictes. Elle est globalement de bonne qualitÃ© et, dans le contexte actuel, l'impact sur le consommateur sera plutÃ´t nÃ©gatif et l'Ã©chÃ©ance des avantages assez lointaine". Outre les principaux "inconvÃ©nients" dÃ©noncÃ©s par ailleurs, elle s'inquiÃ¨te du prÃ©lÃ¨vement dans la nappe du Champigny en situation tendue depuis plusieurs annÃ©es. Elle estime aussi le projet, en contradiction avec les mesures d'Ã©conomies d'eau prÃ©conisÃ©es par l'Ã‰tat en raison des sÃ©cheresses successives. L'Union s'inquiÃ¨te Ã©galement des travaux de RTE qui entraÃ®neront une artificialisation des sols et les chantiers auront un impact nÃ©gatif sur les zones vÃ©gÃ©talisÃ©es. Elle souligne Ã juste titre la disproportion de l'investissement par rapport Ã la faible quantitÃ© d'eau utilisÃ©e par les consommateurs individuels pour les usages alimentaires (boisson, cuisson) par rapport aux autres usages qui ne nÃ©cessitent pas une eau pure (hygiÃ¨ne, lavage, entretien, usages sanitaires) et s'interroge : une eau trÃ¨s douce rince mal, cela n'entraÃ®nera-t-il pas une augmentation de l'eau utilisÃ©e pour l'hygiÃ¨ne personnelle ?Â In fine, l'UFC Que Choisir ÃŽle-de-France suggÃ¨re : "Du fait que l'usine de MÃ©ry-sur-Oise doit faire l'objet du remplacement de son installation membranaire, il pourrait Ãªtre prÃ©conisÃ© d'effectuer l'opÃ©ration projetÃ©e, permettant une Ã©valuation. Lorsque les Ã©quipements des usines de Choisy-le-Roi et de Neuilly-sur-Marne seront Ã remplacer l'expÃ©rience de MÃ©ry-sur-Oise pourra servir."

Cahier nÂ° 14 d'Environnement 93Â - L'association, membre de la FNE ÃŽle-de-France, rassemble 20 associations de protection de l'environnement de Seine-Saint-Denis. Elle souligne que le projet du SEDIF conduit Ã multiplier par deux la consommation d'Ã©lectricitÃ©, prÃ©cisant que c'est lÃ une consommation supplÃ©mentaire Ã©quivalente Ã celle d'une ville d 000 habitants. Les affirmations du SEDIF sur les Ã©conomies possibles Ã l'Ã©chelle des mÃ©nages n'ont quant Ã elles pas dÃ©montrÃ© leur pertinence, selon elle. L'association consacre une partie de son avis aux insuffisances du SEDIF et de son dÃ©lÃ©gataire Veolia dans leur gestion actuelle, notamment en ce qui concerne la protection de la ressource et le rendement des rÃ©seaux. In fine, elle dÃ©nonce : "le SEDIF semble ignorer les impacts du changement climatique en faisant fausse route dans l'utilisation de l'argent public" et se tientÂ "Ã contre-courant des efforts menÃ©s pour attÃ©nuer les effets du changement climatique, comme l'accentuation des sÃ©cheresses qui amplifieront la baisse des dÃ©bits des cours d'eau, la recharge des nappes, la concentration des polluants dans l'eau",Â celÃ encore avec une "dÃ©bauche de moyens en dÃ©saccord avec la sobriÃ©tÃ© exigÃ©e pour tous les acteurs de la vie publique".

Cahier nÂ° 15 de l'Institut Catholique de Paris (ICP)Â - Afin de contribuer au dÃ©bat, Pierre-Paul Kremer et Lila Morlieras, Ã©tudiants du Master Politiques environnementales et Management du DÃ©veloppement durable de l'Institut de Paris se sont mobilisÃ©s pour rÃ©aliser une Ã©tude d'impact et connaÃ®tre ainsi les contributions du projet Ã l'atteinte des Objectifs de dÃ©veloppement durable (ODD) dÃ©finis par l'Agenda 2030 des Nations unies. Cette analyse met en Ã©vidence les aspects positifs et les points Ã amÃ©liorer dans le projet actuel du SEDIF vu sous le prisme des ODD.

Cahier nÂ° 16 de la CGT EPIC Eau de ParisÂ - Le dÃ©veloppement de la technologie de filiÃ¨re membranaire haute performance affiche des ambitions environnementales fortes en amÃ©liorant la sÃ©curitÃ© et la qualitÃ© de l'eau. Concernant ce projet prÃ©sentÃ© par le SEDIF et RTE, la CGT EPIC Eau de Paris estime que l'Ã©tude des risques inhÃ©rents Ã ce type d grand projet mÃ©riterait un approfondissement alors que, paradoxalement, pour obtenir une eau potable de meilleure qualitÃ©, les risques de pollution sont Ã prendre en compte dans le traitement des concentrats. Le syndicat souligne Ã©galement que les calculs "technico-Ã©conomiques" prÃ©sentÃ©s semblent bien incertains dans un contexte d'Ã©nergie durablement chÃ¨re ; que l'anticipation du risque rÃ¨glementaire n'est guÃ¨re convaincante et, enfin, que la question du

risque industriel n'est pas clairement traitÃ©e. Le syndicat soulÃ¨ve notamment la question des Ã©quipements requis par les technologies de nanofiltration, et a fortiori d'OIBP, et rappelle que l'usine de MÃ©ry-sur-Oise n'a pas pu poursuivre ses opÃ©rations de filtrage avancÃ© du fait de l'arrÃªt de production des piÃ¨ces nÃ©cessaires par son Ã©quipementier. Pour autar le syndicat n'appelle pas Ã renoncer au projet dans son intÃ©gralitÃ©, mais au moins Ã le redimensionner pour en attÃ©nuer les risques industriels, Ã©conomiques et environnementaux.Â

Cahier nÂ° 17 du groupe Ã‰cologie et CitoyennetÃ© d'Est EnsembleÂ -Â Le groupe regrette que le dÃ©bat public devant initialement porter sur la stratÃ©gie industrielle du SEDIF et sa dÃ©cision d'intÃ©grer l'OIBP dans ses trois principales usines ait rapidement dÃ©viÃ© sur le thÃ¨me de l'eau potable en ÃŽle-de-France, avec pour consÃ©quence d'embrouiller la comprÃ©hension du grand public. D'autres griefs s'y ajoutent, relatifs Ã l'organisation du dÃ©bat proprement dite. Nonobstant ces remarques prÃ©liminaires, le groupe souligne les imprÃ©cisions du dossier de prÃ©sentation du projet, par exemple s'agissant des dÃ©bits qui seront respectivement traitÃ©s par OIBP et par nanofiltration. De la mÃªme maniÃ¨re, les coÃ»ts Ã©nergÃ©tiques et les impacts environnementaux du traitement des rejets (concentrats et lessivats) relÃ¨vent exclusivement des propositions des "aspirants dÃ©lÃ©gataires", ce qui les rend, Ã ses yeux, partiellement irrecevables. Ces imprÃ©cisions (tout-Ã -fait volontaires) du dossier se retrouvent dans l'analyse Ã©conomique, notamment en ayant cherchÃ© Ã minimiser l'impact du projet sur le budget des mÃ©nages. "Le projet compense des dÃ©penses rÃ©elles (coÃ»t des investissements, du fonctionnement, de la maintenance et du renouvellement de ses filiÃ¨res OIBP) par des Ã©conomies estimÃ©es et incertaines." Les coÃ»ts d'investissement du projet n'ont pas Ã©tÃ© rÃ©actualisÃ©s, note le groupe, qui poursuit "les calculs ne prennent pas en compte le dÃ©calage temporel entre, d'une part, les hausses du prix de l'eau, nÃ©cessaires dÃ¨s le lancement du projet, et, d'autre part, la date de mise en service de ses installations". "Ce dÃ©calage reporte Ã une date trÃ¨s lointaine, bien au-delÃ de 2032, la rÃ©duction supposÃ©e du coÃ»t pour le mÃ©nage. Dans l'intervalle, la facture de 4 millions d'usagers aura elle bien augmentÃ©."Â

Cahier nÂ° 18 de la Coordination EAU-IDF - La Coordination Eau ÃŽle-de-France dÃ©nonce un argumentaire mensonger du SEDIF, Ã tel point que, alertÃ© sur la non potabilitÃ© d'une eau entiÃ¨rement dÃ©minÃ©ralisÃ©e par le traitement OIBP, le SE prÃ´ne dÃ©sormais un mÃ©lange d'eau osmosÃ©e et d'eau nanofiltrÃ©e. Le SEDIF mise aussi sur l'obtention d'une dÃ©rogatio pour ne plus chlorer son eau ; ce qui est loin d'Ãªtre acquis eu Ã©gard Ã la nÃ©cessitÃ© de sÃ©curiser le transport de l'eau dar les canalisations. Ã€ l'exemple des autres opposants au projet, la coordination revient sur la consommation Ã©nergÃ©tique estimÃ©e Ãªtre multipliÃ©e par 2 ou 2,5 et pose la question (pertinente) : "Imagine-t-on doubler la consommation Ã©nergÃ©tiqu de toutes les usines d'eau potable du pays ?". Quant aux rejets de concentrats, rÃ©alisÃ©s en d'importants volumes : quels en seront les impacts sur la faune et la flore locales ? Quels seront aussi les impacts sur les prises d'eau des usines situÃ©es en aval ? La coordination revient Ã©galement bien sÃ»r sur le coÃ»t du projet qui va, en 3 ans, doubler la dette du SEDIF tout en enchaÃ®nant le syndicat Ã l'opÃ©rateur du projet (probablement Veolia).Â Â

Cahier nÂ° 19 des CommunautÃ©s d'agglomÃ©ration de Grand Paris Sud et de Cœur d'EssonneÂ - Les deux communautÃ©s d'agglomÃ©ration du sud francilien regroupent 560 000 habitants sur 44 communes. Elle souhaitent rappeler que "la prÃ©vention des pollutions dans les aires d'alimentation des captages et le juste traitement doivent l'emporter sur le tout curatif de la technologie membranaire". Pour elles, le projet du SEDIF "va Ã rebours du volontarisme nÃ©cessaire pour dÃ©velopper une agriculture plus respectueuse de l'eau, de l'environnement et de la santÃ© humaine, en particulier l'agriculture biologique. Cela peut mÃªme contribuer Ã entretenir l'immobilisme actuel, le dÃ©veloppement de l'agriculture biologique marquant le pas depuis 2020". Elles dÃ©montrent par ailleurs queÂ si le SEDIF justifie le choix de la technologie membranaire par le triple objectif d'enlever le chlore, le calcaire et les polluants Ã©mergents, "la gÃ©nÃ©ralisation des deux premiers objectifs n'a rien de nÃ©cessaire". Les deux communautÃ©s reviennent bien sÃ»r sur les autres oppositions : la mise Ã mal de l'interconnexion (avec l'avÃ¨nement d'une "eau Ã deux vistesses") ; l'impact de rejets de concentrats sur les usines situÃ©es en aval (Le Pecq, Louveciennes, Mont-ValÃ©rien, Flins-Aubergenville) ; le coÃ»t du projet et son impact sur le prix de l'eau, selon elles sous-estimÃ©s ; les Ã©conomies pour l'usager, qualifiÃ©es de virtuelles. Elles rappellent enfin comment le projet-pilote d'Arvigny (Seine-et-Marne) s'est heurtÃ© Ã l'opposition tant des Ã©lus du territoire que de l'agence de l'eau et de la commission dÃ©partementale d'Ã©valuation des risques sanitaires et technologiques.

Les opÃ©rateurs "riverains" rappellent les avantages de l'interconnexion des rÃ©seaux en ÃŽle-de-France mais qui, pour fonctionner, est assortie de la nÃ©cessitÃ© de disposer d'eaux de qualitÃ© similaire. De leur cÃ´tÃ©, les opposants demandent une Ã©tude sÃ©rieuse des alternatives techniques Ã l'OIBP, moins coÃ»teuses et moins nuisibles pour l'environnement. Plusieurs suggÃ¨rent une consultation sous forme de votation citoyenne ou de rÃ©fÃ©rendum local.Â

Les lecteurs trouveront sur le site du dÃ©bat public, 6 cahiers d'acteur remis "sur le fil" Ã la date limite. Il s'agit du cahier d'acteur nÂ° 20 de l'association DÃ©mocratie ; du cahier d'acteur nÂ° 21 de l'Association Espaces ; du cahier d'acteur nÂ° 22 de la section Val d'Oise de la FNE ; du cahier d'acteur nÂ° 23 du parti EELV ; du cahier d'acteur nÂ° 24 de l'UniversitÃ© Paris CitÃ© et de l'INSERM ; du cahier d'acteur nÂ° 25 de l'UMR G-EAU.

Les rÃ©ponses dans 5 mois. â–„

Â

ResSources

DOSSIER DE PRÃ‰SENTATION du projet (version intÃ©grale) - SEDIF/RTE, 6 avril 2023

SYNTHÃˆSE du dossier de prÃ©sentation du projetÂ - SEDIF/RTE, 6 avril 2023

MANIFESTE DU FUTUR "L'eau potable en ÃŽle-de-France Ã l'heure du changement climatique"

PLATEFORME PARTICIPATIVEÂ - Questions et rÃ©ponses (21 contributions)

PLATEFORME PARTICIPATIVE - Avis (59 contributions)

CAHIERS DES ACTEURS

CHIFFRES

Au cours de ces trois mois de dÃ©bat, 47 Ã©vÃ©nements ont Ã©tÃ© organisÃ©s dont : une rÃ©union de lancement ; 23 dÃ©mobiles rÃ©partis sur 6 dÃ©partements d'Ile-de-France ; trois rencontres de proximitÃ© dans les trois villes d'implantation des usines du SEDIF ; trois ateliers citoyens thÃ©matiques (environnement, prÃ©vention/protection de la ressource, qualitÃ© de l'eau potable) ; deux ateliers de travail faisant intervenir expertes et experts (enjeux environnementaux/enjeux socio-Ã©conomiques) ; deux sessions de travail entre Ã©tudiants dans le cadre de L'Atelier de la relÃ¨ve ; une rÃ©union publique Ã Grigny ; une Agora de l'eau, en comptant les 11 structures qui se sont emparÃ©es du kit du dÃ©bat pour organiser leur propre dÃ©bat.

PrÃ¨s de 1 900 contributions ont Ã©tÃ© recueillies via la plateforme participative, le questionnaire du dÃ©bat et les cahiers d'acteurs. Au total, ce sont plus de 2 609 personnes qui ont participÃ© au dÃ©bat.Â Â